



ESV EURIDICE GIE

Visite au GIE EURIDICE Règlement et modalités pratiques

1. Les visiteurs doivent avoir au moins 18 ans à la date de la visite.
2. La liste ainsi que les données d'identité des visiteurs doivent être envoyées, au format électronique, à la personne de contact du GIE EURIDICE quinze jours avant la date de la visite.
3. Chaque visiteur doit être en possession de sa carte d'identité à son arrivée à l'entrée du GIE EURIDICE.
4. Il est interdit de prendre des photos ou de filmer pendant la visite (site nucléaire).
5. Le GIE EURIDICE se réserve le droit d'annuler ou d'abréger la visite pour des motifs fondés. Par motifs fondés, nous entendons entre autres : des travaux imprévus dans le laboratoire souterrain ou le non-respect par les visiteurs de l'heure de début ou du programme.
6. Nous déconseillons, pour des raisons pratiques, de porter des talons hauts lors de la visite du laboratoire souterrain.
7. Nous demandons, pour des raisons de sécurité, aux personnes qui ont besoin d'aide ou de soutien pour se déplacer de visiter uniquement l'aire d'exposition en surface. Si ce point n'a pas été réglé au préalable, le guide se concertera sur place avec le responsable de la sécurité pour juger s'il est possible ou non que cette personne visite le laboratoire HADES.
8. Si le transport s'effectue en bus, le chauffeur doit également se présenter au guide.
9. Les visiteurs suivent toujours les instructions du guide.